



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**ORU - Quartier Tour Chabot/Gavacherie : Engagement du projet de
requalification de la friche E. BOINOT et de ses abords - Positionnement de
principe sur le lancement d'un concours d'architecte sur esquisse et sur la
demande de cofinancement**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

AMERU

**ORU - Quartier Tour Chabot/Gavacherie : Engagement du projet de requalification de la friche E. BOINOT et de ses abords
- Positionnement de principe sur le lancement d'un concours d'architecte sur esquisse et sur la demande de cofinancement**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La friche Erna Boinot et ses abords ont fait l'objet en 2003 d'une étude de faisabilité menée par l'équipe d'architectes TRIADE, en terme d'analyse et de quantification des potentiels de développement.

Les options prises au départ de renouvellement des fonctions urbaines dans le quartier de la Gavacherie, de création d'un nouveau pôle de centralité avec l'implantation de structures associatives, de la maison communale de la citoyenneté (MCC), d'activités économiques et d'artisanat ont été confirmées et prises en compte.

La démolition d'une grande partie des bâtiments, vétustes et peu fonctionnels, est envisagée pour faire place à des constructions nouvelles plus adaptées aux besoins recensés (tertiaire, artisanat).

Le champ d'investigation des architectes s'est également élargi pour intégrer le fonctionnement des entités riveraines, le lien avec le centre ville, les opportunités liées à la Sèvre. Les liens visuels et fonctionnels avec l'environnement immédiat seront privilégiés tout comme la valorisation du pied de falaise et le développement des modes de déplacements doux. Cette restructuration se doublera d'une redéfinition des espaces publics et de leur aménagement qualitatif. La présence sur le site des 2 associations Cirq'en Scène et La Chaloupe, très actives dans le milieu culturel, sera maintenue.

Jusqu'à présent cette opération a bénéficié d'un avancement concerté et partenarial notamment à l'adresse de la population du quartier. Les attentes des habitants pour une concrétisation du projet sont désormais bien réelles inclinant la Collectivité à se positionner clairement et sans attendre pour une mise en œuvre opérationnelle en 2004, en cohérence avec les orientations de cette étude de faisabilité.

Aussi, la Ville de NIORT a proposé de retenir comme action prioritaire, au titre des opérations urgentes préalables au dépôt du dossier ANRU, le lancement de la requalification de la friche Erna Boinot et de ses abords. Compte tenu des montants estimés pour le projet dans l'étude de faisabilité (2.5 M €), il apparaît nécessaire sur la base du programme défini de lancer un concours d'architecture et d'ingénierie sur esquisse pour désigner la maîtrise d'œuvre. Le principe d'un cofinancement de l'Etat sur l'année 2004 pour ces études de maîtrise d'œuvre est acquis. Le coût global des travaux est estimé à 2,1 millions d'euros HT.

Au regard des éléments qui précèdent, il s'avère nécessaire désormais d'engager la deuxième phase d'étude et d'aménagement.

Dans un premier temps, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe d'organisation d'un concours d'architecture et d'ingénierie sur esquisse pour traiter de la requalification du site Erna Boinot et de ses abords. Les modalités d'organisation et de déroulement de ce concours pourront être présentées et approuvées lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.
- autoriser Monsieur le maire à solliciter les subventions auprès des services de l'Etat.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)